



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES

**Objet : Règlement CDJ
Samedi 11 et dimanche 12 mai 2019
à Nice**

Comité Départemental de Badminton
BAD'06
Chez Fabrice MELLANO
Bâtiment B
78 Route de Grenoble
06200 NICE

Nice, le 29 octobre 2018

- Article 1 :** Le Comité Départemental de Badminton des Alpes-Maritimes (BAD'06) organise un Championnat Départemental Jeunes 2019. Cette compétition fédérale est ouverte aux catégories d'âges suivantes : poussin, benjamin, minime, cadet et junior.
- Article 2 :** Ce championnat, dont l'autorisation est demandée à la Commission Ligue des Officiels Techniques (CLOT), est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFBaD dans le département des Alpes-Maritimes et Monaco.
- Article 3 :** Les joueurs ou joueuses doivent être licenciés pour la saison 2018/2019 à la date limite d'inscription du Championnat. Chaque participant ne peut s'inscrire en simple, double et mixte que dans une même catégorie d'âge.
- Article 4 :** Dans la mesure du possible, tous les tableaux se joueront en poule. Le comité BAD'06 se réserve le droit d'appliquer un mode d'élimination directe sur un ou plusieurs tableaux si le nombre de participants ne permet pas de jouer tous les tableaux en poule.
- Article 5 :** La compétition se déroulera le samedi et le dimanche toute la journée.
- Article 6 :** Les clubs recevront les convocations pour leurs joueurs la semaine de la compétition.
- Article 7 :** Le montant des inscriptions est fixé à 15 euros par participant pour 1, 2 ou 3 tableaux. Il est demandé un paiement unique par club. Ce paiement sera établi sur facturation après la compétition. A défaut de paiement, le club ne pourra pas inscrire ses joueurs à la compétition suivante tant que le paiement n'aura pas été effectué. De plus une majoration de 10€ par semaine de retard sera demandée par le BAD'06 (toute semaine commencée étant due).
- Article 8 :** Seule la non présentation d'un joueur à la compétition avec une raison valable, forfait involontaire (certificat médical ou à l'appréciation du juge-arbitre), donnera lieu à la non facturation des frais d'inscription.



Article 9 : Lors du Championnat Départemental Jeunes, le BAD'06 appliquera la procédure de gestion des forfaits édictée par la Commission Nationale d'Arbitrage de la FFBAD.

Article 10 : Les volants sont à la charge des participants, qualité « Plume Standard ». En cas de litige, les volants utilisés seront des volants RSL Grade 3.

Article 11 : Les matchs seront auto-arbitrés.

Article 12 : Le temps de repos sera de 20 minutes minimum entre deux matchs.

Article 13 : Le temps de préparation est de 3 min à partir du premier appel de la rencontre. Ce temps doit comprendre le test des volants et le tirage au sort.

Article 14 : Tout volant touchant un obstacle (filin, panneau de basket, ...) hors structure au-dessus du terrain lors de la phase de service sera considéré comme « let » et rejoué une fois. Tout volant touchant un obstacle au-dessus du terrain en dehors de la phase de service sera considéré comme « faute ».

Article 15 : En cas d'inscription inférieure à 4 participants dans un tableau, le tableau ne sera pas joué.

Article 16 : Les inscriptions se font uniquement sur le site badiste.fr.

Article 17 : Le tirage au sort des têtes de série sera effectué le 6 mai 2019.

Date limite d'inscription : **mercredi 1^{er} mai 2019.**

Pour tout renseignement sur la compétition et le lieu, contacter

jeunes@bad06.com
ou agent@bad06.com